



Gestion Locative

Barème de nos Honoraires

- **Honoraires de base**

6% hors taxes de toutes les sommes encaissées pour le compte du Mandant avec un minimum de facturation de 55 € HT, soit 66 € TTC par trimestre, forfait réduit à 27.50 € HT, soit 33 € TTC pour les locations de garages et parkings.

- **Honoraires annexes**

**Frais administratifs : papeterie, correspondance, quittancement :
(Si envoi papier souhaité malgré extranet client)**

5€ HT soit 6€ TTC par trimestre et par lot.

Frais de rédaction d'actes baux d'habitation, code civil :

Bail, avenant : 200 € HT, soit 240 € TTC.

Gestion assurance loyers impayés :

0.25 % HT soit 0.30 % TTC des encaissements du compte.

Etat Préparatoire à la Déclaration des Revenus Fonciers :

1 à 3 lots : 55 € HT soit 66 € TTC.

4 à 10 lots : 75 € HT soit 90 € TTC

Plus de 11 lots ou immeuble entier : 115 € HT soit 138 € TTC.

Micro Foncier : 40 € HT soit 48 € TTC.

Suivi et gestion des travaux :

Déclaration préalable de travaux : 40 € HT soit 48 € TTC.

Travaux inférieurs à 3 000 € TTC : 90 € HT soit 108 € TTC.

Travaux supérieurs à 3 000 € TTC : 4% TTC du montant TTC des travaux.

Suivi et gestion du contentieux :

A la vacation horaire.

Suivi et gestion des sinistres :

A la vacation horaire.



Gestion Locative

Barème de nos Honoraires

Représentation du Mandant aux assemblées générales des copropriétaires :
(non réalisable pour les assemblées générales dont le Mandataire est le syndic)
A la vacation horaire

Vacation horaire
90€ HT soit 108 € TTC.

Résiliation du mandat de gestion, frais de clôture de compte :
40 € HT soit 48 € TTC.

- **Honoraires liées à la gestion des baux commerciaux**

Frais de rédaction d'un bail ou d'un renouvellement de bail commercial, professionnel, dérogatoire pour chacune des parties :
1 mois de loyer hors charges hors taxes
avec un minimum de facturation de 400€ HT soit 480 € TTC.

Frais de rédaction d'un avenant pour chacune des parties :
208.33 € HT 250 € TTC

- **Honoraires de location et d'état des lieux**

Habitation : 1 mois de loyer charges comprises TTC dans la limite des 11€/m² définis par la Loi Alur.
Zone C

Pour le locataire :

Honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 8€ TTC /m²

Honoraires relatifs à l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m², état des lieux de sortie gratuit.

Pour le bailleur :

Honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 8€ TTC /m²

Honoraires relatifs à l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m², état des lieux de sortie gratuit.

Garage : 50 € HT soit 60 € TTC pour le locataire et pour le bailleur.

Locaux commerciaux : 15% TTC du loyer annuel HT HC pour le locataire et pour le bailleur.